

SECRETARIAT GENERAL

FONDS NATIONAL POUR L'ÉDUCATION  
ET LA RECHERCHE  
01 BP 122 OUAGA CNT  
TEL : (00226) 25 65 83 97

Ouagadougou, le 04 JUIL 2023

2023-043 /MESRI/SG/DG-FONER

## **COMMUNIQUE POUR LE NOUVEAU PRET**

La Directrice générale du Fonds National pour l'Education et la Recherche porte à la connaissance du public burkinabè de l'ouverture de la deuxième session (2/3) d'octroi des allocations de prêts d'études au titre de l'année académique 2022-2023.

Les dossiers de candidatures sont reçus sur la plateforme de dépôt en ligne du FONER à l'adresse [www.foner1.net](http://www.foner1.net) du 07 Juillet à 00h 00mn au 20 Juillet 2023 à 23h 59mn.

### **A- CONDITION DE CANDIDATURE**

Peuvent prendre part, les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- 1- être de nationalité burkinabè ;
- 2- être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- 3- avoir le ou les relevés de notes des années académiques antérieures ;
- 4- être régulièrement inscrit dans une institution publique ou privée d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- 5- remplir les conditions d'âges au plus au 31 décembre de l'année civile en cours :  
28 ans en **licence 1**, 29 ans en **licence 2**, 30 ans en **licence 3** ; 32 ans en **master 1**, 33 ans en **master 2** et 35 ans au **doctorat** ;
- 6- être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- 7- ne pas être admis à un concours ouvrant à un emploi ;
- 8- ne pas exercer un emploi salarié formellement déclaré ;
- 9- ne pas être inscrit au Service National pour le Développement (SND) ;
- 10- s'engager formellement à rembourser le prêt contracté.

### **B- COMPOSITION DU DOSSIER**

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- 1- une photo d'identité récente ;
- 2- une version scannée en PDF recto-verso de l'original de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;
- 3- une version scannée en PDF de l'original de l'extrait d'acte de naissance ou d'un jugement supplétif d'acte de naissance tenant lieu ;

- 4- une version scannée en PDF de l'original ou de la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou du relevé de notes au baccalauréat ou les relevés de notes de l'année académique écoulée ;
- 5- un relevé de notes d'un semestre de l'année académique 2021-2022 pour les promotions en situation de retard avéré ;
- 6- une version scannée en PDF du certificat de nationalité ;
- 7- une version scannée en PDF de l'original de l'attestation d'inscription pédagogique en régime normal (cours du jour) de l'année académique 2022-2023 ;
- 8- une version scannée en PDF de l'original de l'attestation d'inscription pédagogique en régime normal (cours du jour) de l'année académique 2021-2022 pour les promotions en situation de retard avéré ;
- 9- une fiche d'engagement dûment remplie. (fiche à télécharger en ligne sur la plateforme) ;
- 10- une demande manuscrite non timbrée adressée à Madame la Directrice générale du FONER pour le dossier physique.

### **C- LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS PHYSIQUES**

En plus des dépôts en ligne, les étudiants doivent constituer et déposer un dossier physique complet de prêt d'études auprès des directions régionales.

Les étudiants des universités Thomas SANKARA et Joseph KI-ZERBO feront le dépôt des dossiers physiques à la direction des aides, des prêts et des statistiques sise à Paspanga. Quant aux étudiants des universités privées concernées et des centres universitaires, les dépôts physiques se feront auprès des points focaux FONER de leurs établissements. Les fiches de dépôt doivent être récupérées dans les lieux sus-indiqués.

#### **NB :**

- les nouveaux bacheliers de 2022, nés en 1994 et ayant une inscription en Licence 1, peuvent postuler pour le prêt ;
- les promotions en situation de retard avéré peuvent postuler avec un seul relevé de notes de l'année académique 2021-2022 ;
- les fiches de dépôt doivent être récupérées dans les lieux sus-indiqués ;

**Tout dossier physique incomplet ne sera pas réceptionné.**

Diffusion générale

La Directrice générale



Dr Tiertou Edwige DEMBELE/SOME